

... INFORMATIONS DIVERSES

Déjections canines : Afin de préserver la propreté du village, chaque propriétaire de chien se doit de procéder au ramassage des déjections de son animal.

Utilisation d'engins bruyants : Par arrêté municipal, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Les Conseils de DD !



REDUIRE, VOIRE SUPPRIMER LES EMBALLAGES !

Les emballages créent des déchets, bien souvent ils servent d'abord à attirer le regard pour inciter à acheter.

Un français moyen jette en moyenne 10 emballages par jour.
Il est préférable d'acheter des produits sans emballage ou en vrac.



AGENDA

Vendredi 23 avril

MARCHE DE PRINTEMPS

A l'école maternelle de 16h30 à 19h

Dimanche 25 avril

VIDE GRENIERS

Organisé par l'A.S.E.V – de 9 h à 18h au parking du stade de football

Vendredi 7 mai à 20h00

CONSEIL MUNICIPAL

A 20h00

Samedi 22 et dimanche 23 mai

KERMESSE du Village

Organisée par le Comité Inter-Associations

Bulletin
Avril 2010

Mairie d'École-Valentin

www.ecole-valentin.fr

Ouverture

Le lundi de 9h à 11h30

Du lundi au vendredi

de 15h30 à 18h30

03 81 53 70 56



ECHOS

DU

CONSEIL

MUNICIPAL

1 - COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Les comptes de gestion 2009 du budget communal et du budget caveaux sont approuvés à l'unanimité.

On pourra relever globalement un taux de consommation budgétaire moins soutenu qu'initialement prévu, du fait de la non réalisation et surtout du report de certaines opérations.

En points particuliers :

- en dépenses de fonctionnement :

1. des contrats sont proratisés sur l'année et ne s'appliqueront en année pleine qu'à compter de 2010 ;
2. d'autres contrats de maintenance ont été renégociés ;
3. d'autres prestations dépendent également de l'avancée des projets ou travaux ;
4. au compte 6745, on note une faible consommation des crédits destinés à aider les ménages désirant s'équiper de récupérateurs d'eau. La demande étant quasi-éteinte aujourd'hui, l'exercice 2010 verra une autre orientation proposée, toujours conforme aux objectifs de développement durable.

- en dépenses d'investissement, on note la réalisation d'un certain nombre d'opérations, mais, pour l'essentiel, un différé des grosses opérations, particulièrement de voirie, lié aux contraintes techniques d'avancement des dossiers. Les réalisations sont donc moindres qu'initialement prévues et, corrélativement, aucun emprunt n'a été appelé en 2009.

EXERCICE 2009		
SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	RESULTAT
- 293 667,06 €	+ 561 924,55 €	268 257,49 €

Les comptes administratifs 2009 du budget communal et du budget caveaux votés sont en parfait équilibre avec le compte de gestion 2009.

2- BUDGET PRIMITIF 2010

Il est proposé d'affecter à la section d'investissements l'excédent de fonctionnement de 2009 de 561 924,55 euros.

L'état des restes à réaliser en section d'investissement se décompose :

- en dépenses : 140 729 €
- en recettes : 43 863 €

Avant la présentation du budget 2010, il est proposé au Conseil Municipal une hausse de 0,50% des taux des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti. Celui-ci approuve à l'unanimité la hausse proposée.

TAUX DES TAXES 2010	
TAXE D'HABITATION	5,97%
FONCIER BÂTI	11,68%
FONCIER NON BÂTI	21,92%

Au titre du **Fonctionnement**, la Commission a observé, comme annoncé, que l'exercice 2010 allait devoir intégrer des dépenses importantes, liées à des mesures ou projets à mettre en œuvre.

Au titre des **Investissements** :

- Le virement de l'excédent de fonctionnement en 2010 est moindre qu'habituellement pour cause de charges de fonctionnement conséquentes déjà évoquées
- La souscription d'un emprunt de 620.000 €, à la fois important mais apprécié en fonction des capacités du Budget communal, qui serait bien entendu appelé à mesure des besoins et viserait 3 opérations particulièrement importantes :
 - La Rue du 8 Septembre
 - La Rue du Vert Bois
 - La restructuration de la Mairie

Le conseil municipal autorise le Maire à l'unanimité à consulter les organismes bancaires pour la souscription de cet emprunt de 620 000€.

La section d'Investissements ressort ainsi à 1.580.939,06 €.

BUDGET PRIMITIF 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
TOTAL DES DEPENSES	1 917 310 €	TOTAL DES DEPENSES	1 580 939,06 €
TOTAL DES RECETTES	1 917 310 €	TOTAL DES RECETTES	1 580 939,06 €

Sur avis favorable de la Commission Economie-Finances et après délibération, le budget primitif 2010 ainsi que le budget primitif « caveaux » 2010 sont approuvés à l'unanimité.

3 – INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

L'indemnité de gardiennage pour l'année 2010 est reconduite dans les mêmes conditions que l'année 2009. Le montant sera revalorisé au vu de la prochaine circulaire préfectorale.

4 – PROLONGATION CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Depuis le 5 septembre 2008 la municipalité emploie un jeune apprenti en formation de « CAP Travaux Paysagers » en alternance avec le CFA de Chateaufarine. Son contrat arrivant à échéance le 1^{er} septembre 2010, il souhaite poursuivre sa scolarité jusqu'au brevet technique agricole. Compte tenu des excellents résultats scolaires et de son dynamisme au travail dans le cadre des services techniques, la municipalité accepte de prolonger son contrat à compter du 1^{er} septembre 2010.

INFORMATIONS DIVERSES

Consommation d'alcool sur la voie publique : Du 1^{er} avril au 31 octobre, par arrêté municipal, la consommation d'alcool est interdite sur les sites limitativement énumérés ci-après, en dehors des terrasses de cafés et de restaurants et sauf dans le cadre de manifestations autorisées par la commune. Sites où la consommation d'alcool est interdite : Aires sportives aménagées, Parkings du stade et du périscolaire, Abris bus, Abords du cimetière, Site de la fontaine, Aires de jeux pour les enfants, Parking de la mairie, Parkings et voies publiques compris dans un périmètre de 150 m autour du groupe scolaire situé rue de la carrière, M.C.V, Bibliothèque, Médiathèque et C.A.L.

Travaux rue des Vergers : Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, Electricité de France DOUBS HAUTE-SAONE, réalise actuellement des travaux sur la commune qui nécessiteront une interruption de fourniture d'électricité le mercredi 21 avril entre 14h et 16h aux 6, 9, 11, 15 et 19 rue des Vergers.